

Réf: Dossier N° 091987

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETS LE FUTUR »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE PETRO IVOIRE
NON LOIN DE LA STATION PETRO IVOIRE, Lot 5014, Ilot 338

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS LE FUTUR »

Objet :

- Distribution de matériels de construction ;
- Achats et ventes de matériels de sécurité et de santé au travail ;
- Construction ;
- BTP ;
- Restauration ;
- Commerce général ;
- Import –export ;
- Toutes prestations de services
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autres objets ou connexes

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE PETRO IVOIRE
NON LOIN DE LA STATION PETRO IVOIRE, Lot 5014, Ilot 338

Dirigeant(s) : M SAIT DALAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02375 du 24/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12467/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

